

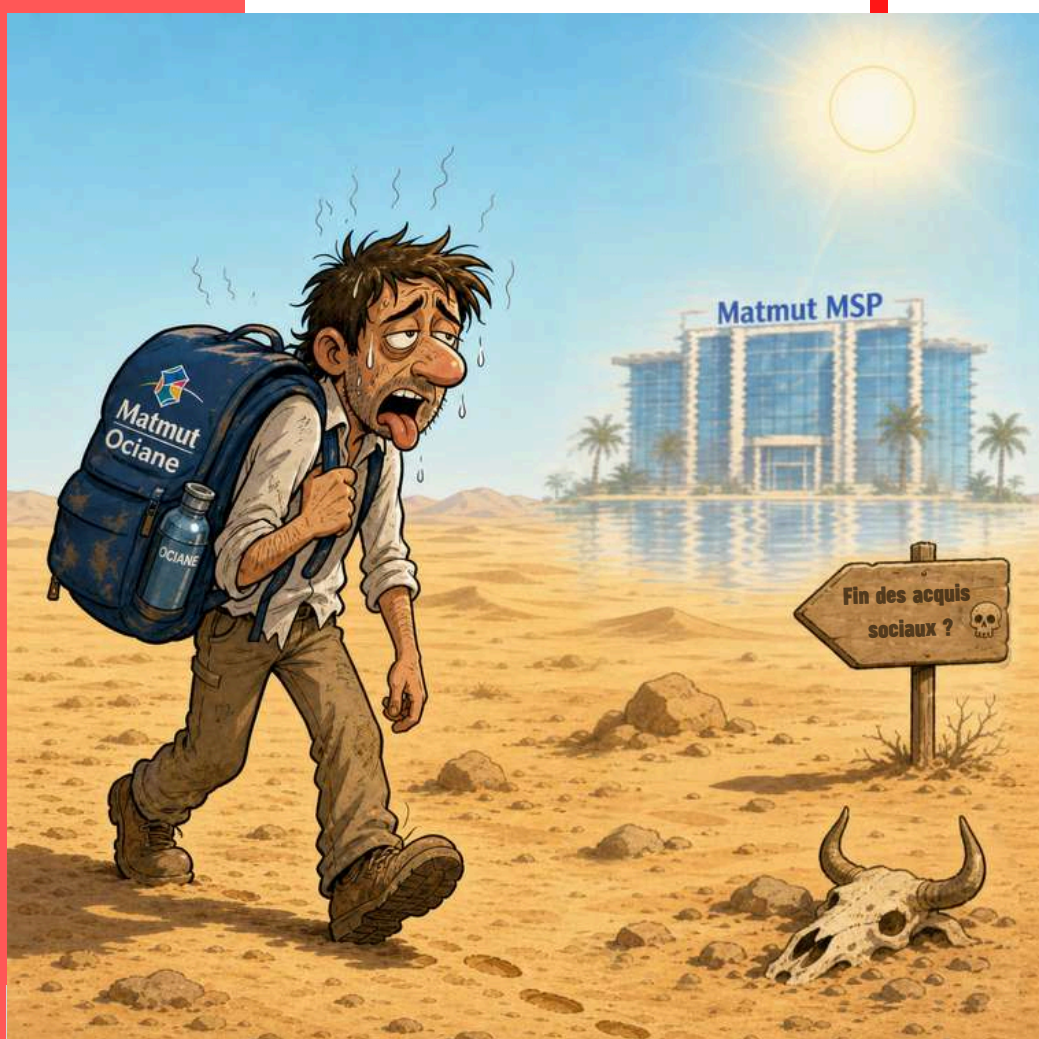
# CGT

M A T M U

TRACT

18 mai 2026

Il ne suffit pas  
de s'indigner,  
il faut s'engager !



**MATMUT SANTÉ PRÉVOYANCE**  
**LE FLOU SUR NOTRE AVENIR SOCIAL**

Depuis l'annonce de la création de Matmut Santé Prévoyance (MSP) au 1er janvier 2027, une question brûle sur toutes les lèvres des salariés d'Ociane : que va-t-il rester de nos acquis sociaux ?

Ces dernières semaines, la CGT Matmut a relayé la parole des salariés rencontrés sur le terrain. Des inquiétudes légitimes autour de leur avenir social dans le cadre de la création de Matmut Santé Prévoyance.

Face à ces inquiétudes, la CGT Matmut a pris ses responsabilités et a interrogé la Direction des Ressources Humaines sur l'avenir des activités sociales et culturelles, de la mutuelle et prévoyance, sur le financement des dispositifs collectifs.

Nous avons aussi demandé la garantie qu'il n'y aura aucune rupture de droits sur le long terme, au-delà de la période légale liée au transfert des contrats de travail.

**La réponse de la Direction Générale ? Nous renvoyer systématiquement à des « négociations » au second semestre 2026.**

Autrement dit, on demande aux salariés d'avancer sans visibilité sur des éléments essentiels de leurs acquis sociaux. Les salariés craignent pour leur avenir, mais ce n'est vraisemblablement pas la priorité de l'entreprise ! **Les salariés sont à nouveau de simples pions sur un échiquier financier.**

Un projet qui peine à convaincre

Ce silence n'est pas neutre. **Il intervient dans un contexte où les documents transmis sont incomplets et où l'expertise indépendante mandatée par le CSE pointe elle-même un manque de lisibilité sur des éléments pourtant fondamentaux.**

Ce n'est pas un simple problème de calendrier. C'est une question de rassurance pour les salariés. Car derrière les mots, il y a des réalités très concrètes.

Le devenir des prestations versées par le CSE, ce sont des aides, un accès à des activités qui comptent dans la vie quotidienne.

La mutuelle et la prévoyance, ce sont des protections essentielles. L'ensemble des acquis sociaux des salariés ne sont pas négociables, ils sont nécessaires !

Faut-il y voir un projet encore mal stabilisé, une volonté de garder des marges de manœuvres pour plus tard ?

**Dans tous les cas, une chose est certaine : les salariés, eux, n'ont aucune raison d'accepter ce flou. Aucun salarié de MOM ne doit payer la facture d'un projet désiré par la Matmut !**



## Un projet qui laisse ouvertes toutes les possibilités

**Ainsi le constat est amer : ce projet menace vos acquis.**

D'autant que d'autres choix existent. **Rien n'empêche d'intégrer MSP dans l'UES (Unité Économique et Sociale), ce qui permettrait de maintenir l'ensemble des droits sociaux à l'identique et d'enlever toute incertitude sur l'avenir.** Pourtant, la Direction ne l'entend pas ainsi. Pourquoi ? Parce qu'en restant en dehors de ce cadre, tout devient renégociable et c'est bien là le cœur du sujet.



Demain, rien n'empêchera de revoir à la baisse certains accords, de modifier les équilibres, de redéfinir les règles sociales. L'installation du siège social de MSP à Bordeaux renforcera encore cette autonomie. **Une Direction éloignée de Rouen, avec ses propres marges de manœuvre, pourra faire des choix qui impacteront directement les salariés, sans les mêmes contrepoids qu'aujourd'hui.**

**Ce scénario n'a rien de théorique !**

L'Accord de Performance Collective n'était pas là par hasard. Il traduisait déjà une orientation : adapter les règles sociales aux besoins de l'entreprise, y compris au détriment des garanties existantes.

Si cet accord n'a pas abouti, c'est parce qu'un rapport de force a existé. N'oubliez pas que la CGT a été votre rempart face à cette dérogation au droit du travail !

**Ne permettez pas à l'entreprise de réaliser son rêve inavoué, disposer d'une majorité syndicale favorable à ses desseins et permettant le déploiement de ce genre d'accord néfaste aux acquis sociaux !**

## Le poids des élus, une question décisive

**Tout ce qui structure votre quotidien comme le temps de travail, le télétravail, les activités sociales et culturelles, l'organisation du travail sera décidé au niveau de MSP et donc dépendant du poids électoral de chacune des organisations syndicales** (pour rappel : un accord devient valide s'il obtient la signature d'organisations syndicales obtenant plus de 50 % des voix aux élections du CSE)

Le rapport de force au sein du futur CSE sera donc déterminant. Un CSE faible, ou trop conciliant, laissera le champ libre à la Direction d'imposer ses orientations, de faire évoluer les accords à son avantage, et de fragiliser progressivement vos droits.

**À l'inverse, un CSE avec une majorité d'élus CGT, c'est la garantie d'élus qui ne lâchent pas, qui exigent des garanties, qui refusent les reculs et qui défendent les salariés dans la durée.**

Il ne s'agit pas d'être dans la posture. Il s'agit d'être en capacité de protéger concrètement.

**C'est pour cela qu'il faut dès aujourd'hui agir au quotidien pour développer la force de la CGT et rejoindre un collectif porté par la justice sociale et la protection des salariés.**

**Se syndiquer : un acte utile, concret et nécessaire**

**Dans ce contexte, rester spectateur, c'est prendre le risque de subir.** Car si vous ne vous engagez pas pour votre avenir, l'entreprise, elle, trouvera des élus arrangeants pour signer leurs accords.

**Être adhérent à la CGT, c'est choisir de ne plus subir en silence.** C'est renforcer celles et ceux qui sont présents dans les entretiens, dans les conseils, dans les négociations, dans toutes les instances où se joue votre avenir professionnel.

C'est aussi intégrer un collectif, avoir droit à sa voix et faire changer les choses de l'intérieur. **Et pourquoi pas devenir soi-même un élu désireux de se battre pour les autres.**

Le projet MSP avance. Les réponses, elles, n'arrivent pas.

**Vous devez vous protéger dès maintenant et préparer la suite avec lucidité, force et collectif.**



**REJOIGNEZ LA CGT MATMUT :  
ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOTRE  
FUTUR !**

**POUR ADHÉRER, CLIQUEZ ICI !**



**ou scannez moi**

**VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS**

**Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.**

**Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.**

**Sans poids, aucun contre pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.**

**Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.**

**Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.**

**Votre délégué syndical référent :**  
Ludovic BARROIN



Téléphone : 06 64 74 04 22  
Email : [contact@cgt-matmut.fr](mailto:contact@cgt-matmut.fr)

**CGT**  
M A T M U